

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	10	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	11	
La rubrique informative	14	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	22	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	24	
Un grand merci à tous nos collaborateurs.		Mise en pages : Ginette Labbé
		Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 19 no 1
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Chères Macamicoises et chers Macamicois, permettez-moi de vous souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une belle année 2014 remplie de défis à votre mesure, avec la santé en prime.

La préparation budgétaire 2014 réservait à votre conseil une surprise importante au niveau des revenus de la Ville; en effet, l'harmonisation de la taxe de vente provinciale avec le fédéral représente pour notre municipalité un manque à gagner de 111 000 \$; à titre d'exemple, une maison évaluée à 150 000 \$ représente une hausse de taxes d'environ 160 \$.

Nos employés et vos élus ont travaillé d'arrache-pied afin de limiter au minimum l'augmentation de taxes tout en gardant à l'esprit les services à fournir à la population. Il faut cependant souligner la diminution de la taxe sur les matières récupérables de l'ordre de 3,8 % et une baisse sur les ordures de 53 %.

Pour l'année 2014, mentionnons qu'un montant de 221 286 \$ est réservé au budget pour divers travaux. Les priorités

retenues sont le remplacement du tracteur à chenille, l'étude d'ingénierie pour la réparation de la rue Curé-Tremblay et de la 6^e Avenue Ouest, l'ingénierie et l'architecture de la nouvelle bibliothèque pour un montant de 71 700 \$, lequel montant sera inclus dans la subvention provinciale de 670 000 \$, une fois le projet autorisé par le conseil.

En terminant, je tiens à remercier notre brigade d'incendie et son chef, monsieur Ghislain Mélançon, de m'avoir invité à leur réunion de janvier. Nos pompiers travaillent souvent dans l'ombre afin de veiller à notre sécurité, merci à chacun d'eux pour leur dévouement à la cause, et ce, sans compter leurs heures.

Le maire

Claude N. Morin

Informations municipales



Extrait du procès-verbal

Le 2 décembre 2013, lors de la séance publique pour l'adoption du budget de la municipalité pour l'année 2014 étaient présents les membres du conseil suivants : Claude N. Morin, Linda Morin, Louis Proulx, Yvan Verville, Patrick Morin, Marco Desforges et Ghislain Brunet; étaient également présents le directeur général, Denis Bédard, l'adjointe à la direction générale, Joëlle Rancourt et le surintendant des travaux publics, Richard Michaud.

VILLE DE MACAMIC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2014

<u>REVENUS</u>	2014
Taxes	2 049 060 \$
Paiements tenant lieu de taxes	308 455
Autres revenus de sources locales	395 375
Transferts	464 906
Total des revenus	3 217 795 \$

DÉPENSES

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	675 922 \$
Sécurité publique	282 465

Transport	619 992
Hygiène du milieu	554 434
Santé et bien-être	17 644
Aménagement, urbanisme et développement	91 732
Loisirs et culture	389 820
Frais de financement	76 620

Total des dépenses de fonctionnement	2 708 629 \$
---	---------------------

Autres activités financières

Remboursement en capital	344 580
--------------------------	---------

Total des autres activités financières	344 580
---	----------------

Affectations

Transfert aux activités d'investissement	164 586
--	---------

Total des affectations	164 586
-------------------------------	----------------

Total des dépenses	3 217 795 \$
---------------------------	---------------------

Excédent net	0
---------------------	----------

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
ÉTAT DES DÉPENSES PAR PROJET
ANNÉES 2014-2015-2016

No projet	Titre	2014	2015	2016	Total
14-001	Équipement informatique	1 000 \$	0 \$	0 \$	1 000 \$
14-002	Correction asphalte	6 000 \$	0 \$	0 \$	6 000 \$
14-003	Infrastructures	23 000 \$	0 \$	0 \$	23 000 \$
14-004	Voirie – divers	22 686 \$	0 \$	0 \$	22 686 \$
14-005	Plans et devis – infrastructures	35 000 \$	0 \$	0 \$	35 000 \$
14-006	Éclairage garage ¼	1 700 \$	0 \$	0 \$	1 700 \$
14-007	Réf. égout sanitaire 4 ^e Av. Ouest	3 500 \$	0 \$	0 \$	3 500 \$
14-008	Bibliothèque – serv. Professionnels	71 700 \$	0 \$	0 \$	71 700 \$
14-009	Bombardier (tracteur pour trottoirs)	56 700 \$	0 \$	0 \$	56 700 \$
14-010	Curé-Tremblay (structure et asphaltage)	0 \$	390 000 \$	0 \$	390 000 \$
14-011	1 ^{re} Rue Est (structure et asphaltage)	0 \$	150 000 \$	0 \$	150 000 \$
14-012	6 ^e Av. Ouest (structure et asphaltage)	0 \$	275 730 \$	0 \$	275 730 \$
14-013	Machinerie (camion lourd)	0 \$	271 000 \$	0 \$	271 000 \$
14-014	Macadam (Ceinture du Lac)	0 \$	197 000 \$	0 \$	197 000 \$
14-015	5 ^e Av. Est (réparation d'un « boom »)	0 \$	0 \$	18 400 \$	18 400 \$
14-016	Centre Joachim-Tremblay (chang. aluminium et peinture)	0 \$	0 \$	125 000 \$	125 000 \$
14-017	2 ^e Rue (pluvial)	0 \$	0 \$	70 000 \$	70 000 \$
TOTAL		221 286 \$	1 283 730 \$	213 400 \$	1 718 416 \$

Pour l'année 2014, les dépenses en immobilisations sont prévues au budget régulier d'opérations.

Pour les années 2015 et 2016, les projets seront à revalider en fonction des décisions du conseil municipal puisqu'il ne s'agit que de prévisions.

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 2 décembre 2013, le conseil de cette municipalité a adopté les règlements suivants :

No 13-180	Concernant les taxes foncières selon le régime à taux variés pour l'année 2014;
No 13-181	Concernant le tarif d'enlèvement des ordures ménagères et des matières récupérables ainsi que la quote-part MRC pour le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) pour l'année 2014;
No 13-182	Concernant le tarif pour l'utilisation de l'eau pour l'année 2014;
No 13-183	Concernant le tarif pour le déneigement pour l'année 2014;
No 13-184	Concernant le tarif fixe pour l'année 2014;
No 13-185	Concernant le tarif pour l'assainissement des eaux usées pour l'année 2014;
No 13-186	Concernant la taxe d'affaires (valeur locative) pour l'année 2014;
No 13-187	Concernant le tarif pour la location de terrains pour maisons mobiles pour l'année 2014;

- No 13-188 Concernant la taxe pour le macadam – chemin Ceinture du Lac pour l'année 2014;
- No 13-189 Concernant la taxe pour le macadam – rue Fortin-les-Berges pour l'année 2014;
- No 13-190 Concernant le mode de paiement des comptes de taxes pour l'année 2014.

2. Les règlements ci-haut décrits sont déposés au bureau du secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville de Macamic, 70, rue Principale, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Macamic ce 3 décembre 2013.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Déneigement

À mesure que l'hiver avance, les bancs de neige deviennent de plus en plus hauts et la neige s'accumule dans les entrées et les stationnements. Pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir peut sembler une solution pour certains propriétaires ou pour les entrepreneurs qu'ils mandatent pour débayer leurs terrains; ce geste, qui peut paraître anodin, représente un danger certain pour les piétons et les automobilistes qui doivent contourner ces amas de neige; les enfants sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils doivent emprunter une partie de la rue afin d'éviter de tels obstacles.



À Macamic, comme partout au Québec, il est interdit à toute personne de jeter, de déposer, de lancer ou de permettre que de la neige, de la glace ou un objet quelconque soient jetés, déposés ou lancés sur un chemin public.

Toute personne contrevenant à cet article est passible d'une amende.

Information : Richard Michaud
819 782-4604, poste 224

Utilisation de couches lavables

Lors de leur dernière assemblée, les élus ont décidé de reconduire la politique d'aide aux familles pour l'utilisation de couches lavables.

Un montant maximum de 100 \$ sera versé pour l'achat de couches lavables effectué sur le territoire de l'Abitibi-Ouest, et ce, pour un achat minimum de 250 \$ de couches, incluant les taxes.

Un montant maximum de 50 \$ sera versé pour l'achat de couches lavables effectué sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, pour un achat minimum de 250 \$ de couches, incluant les taxes.



Cette aide financière sera versée sur présentation de l'acte de naissance de l'enfant et de la facture d'achat.

Un montant maximum de 500 \$ pour l'année 2014 sera autorisé pour ce programme; premiers arrivés, premiers compensés.

Information : Joëlle Rancourt
819 782-4604, poste 223

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Le meilleur médicament, c'est vous
Dr Frédéric Saldmann
(Don Club Lions)
- La grange d'en haut – tome 2
Micheline Dalpé
- Le plus beau des chemins
Nicholas Sparks
(Don Club Lions)
- Les gardiens de la lumière
Michel Langlois
- Perdre le Nord
Kathy Reichs
- La belle affaire
François de Falkenstein
- Les héritiers du fleuve – tome 2
Louise Tremblay-d'Essiambre
- Cuisine réconfortante
Coup de pouce
- Preuves d'amour
Lisa Gardner
- Tunnels – tome 6
Roderick Gordon
- Les années de plomb – tome 1
Jean-Pierre Charland
(Don Club Lions)
- Pour le meilleur et pour le pire
Belva Plain
- Ainsi résonne l'écho infini des montagnes
Khaled Hosseini
- Souvenirs de la banlieue – tome 6
Rosette Laberge
- Sur les chemins du hasard
Marcel Leboeuf
- Cinq jours
Douglas Kennedy



La page communautaire

Guignolée décembre 2013

Encore cette année, les gens de Macamic ainsi que ceux du secteur Colombourg ont été très généreux lors de la guignolée du 1^{er} décembre 2013. Grâce à vos dons, autant en argent qu'en denrées non périssables, les familles les plus démunies de notre communauté ont passé un temps des Fêtes plus agréable et plus festif.

Il ne faut pas oublier que ces familles pourront bénéficier de ces dons tout au long de l'année.

Au nom du Club Lions ainsi qu'au nom du Comité de la Fraternité, un grand merci pour votre grande générosité.

À la prochaine guignolée de 2014.

Daniel Boisclair
pour le Club Lions



Centre de jour

Le Centre de jour (Vie active) est un service pour les personnes âgées afin de les aider à maintenir leur autonomie. Les buts du Centre de jour sont de faire la promotion de la santé et du mieux-être et d'offrir des activités visant la prévention.

Activités offertes

Les prochaines activités offertes au Centre de jour de Macamic sont les suivantes :

26 février : Société canadienne du cancer

12 mars : organisateur communautaire

9 avril : syndrome du tunnel carpien

23 avril : tendinite, bursite, etc.

7 mai : activité de fin de saison

Ces activités ont lieu au local du Club de l'Âge d'Or de Macamic, à 9 heures 30; les activités sont gratuites.

Il est à noter que les sujets peuvent être déplacés ou changés selon la disponibilité de l'intervenant.



BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES DE MACAMIC

RAPPORT ANNUEL 2013

Au cours de l'année 2013, les pompiers ont été appelés 25 fois afin d'intervenir pour des appels incendie (13) et pour la désincarcération (12), faisant ainsi que le maximum de jours sans intervention fut de 43, et ce, à deux reprises.

Ces 13 sorties sont réparties comme suit :

Macamic :	9
Authier :	0
Authier-Nord :	0
Chazel :	0
Extérieur :	4

Ces sorties, sur notre territoire (9), sont classifiées comme suit :

Cheminée :	3
Véhicule :	0
Bâtiment :	0
Foin et forêt :	0
Fausse alerte :	4
Fuite de gaz :	0
Autres :	2

Les pertes matérielles et dommages engendrés par ces incendies, sur notre

territoire, se chiffrent à moins de 10 000 \$, comparativement à près de 250 000 \$ l'an dernier.



Au cours de l'année 2013, trois pompiers ont délaissé la brigade, soit messieurs Michel Desrochers et Gilles Morin qui comptaient respectivement 16 et 15 années d'expérience ainsi que monsieur Mathieu Morin. La brigade a également accueilli un nouveau membre, soit monsieur Marc-André Mercier, portant ainsi le nombre de pompiers à 20.

En ce qui a trait aux visites des résidences (vérification des détecteurs de fumée), en 2013, ce sont les résidences d'Authier, Authier-Nord, Chazel ainsi que celles du secteur rural de Macamic qui ont été visitées. En 2014, ce sont les résidences de la Ville de Macamic qui seront visitées.



Bonne prévention pour 2014 et félicitations à tous car 2013 a été une année exceptionnelle.

Roger Alain, sec.-trés.

Souper spaghetti

Il y aura un souper spaghetti, le samedi 22 février 2014, à 17 heures, au Centre communautaire de Colombourg; coût du souper : 8 \$ pour les adultes et 4 \$ pour les enfants de 5 à 12 ans, gratuit pour les enfants de 0 à 5 ans.

Plusieurs tirages auront lieu durant le souper ainsi que le tirage de la couverture de laine et d'un tapis en chenille. Vous pouvez vous procurer des billets auprès des Fermières de Colombourg.

Venez souper en famille; il y aura possibilité de jouer au baseball-poches en après-midi.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Noëlla Royer au 819 333-4466.



Bibliothèque secteur Colombourg (Nouveautés)

- Majestueux chevaux
- C'est la fête, les Simpson
- L'ange du Lac - tome 6
Marie-Bernadette Dupuy
- La quête de Julia
Florence Guay
- N'oublie jamais
Gregory Charles
- Hunger Games
- L'embrasement
- La révolte
Suzanne Collins



Les gagnantes des tirages de Noël sont Mélina Gagné et Madeleine Poulin. Félicitations.

Rubrique informative



Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest

Un régime pour la nouvelle année!

En ce début d'année, voici venu le temps des résolutions; pourquoi ne pas adopter celle-ci : **Je mets ma poubelle au régime!**

Vous avez reçu de beaux cadeaux qui ont maintenant remplacé divers articles que vous possédiez et qui ne vous sont plus utiles, alors n'engraissez pas votre poubelle et **pensez au réemploi.**

Vous pouvez vous départir d'articles dont vous n'avez plus besoin au profit des membres de votre famille, de vos amis, de vos voisins.

Si vous ne connaissez personne qui aurait besoin de ces articles, sachez que plusieurs organismes les acceptent : ressourceries, friperies, comptoirs familiaux et autres. **Consultez le répertoire des récupérateurs de la MRC d'Abitibi-Ouest;** il se trouve aux

pages 27 et suivantes de votre [Bottin vert](#); vous serez surpris d'y découvrir la variété des matières acceptées et réemployées via les récupérateurs.

Note : le Bottin vert est aussi disponible en ligne sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest au mrc.ao.ca, sous la rubrique *Matières résiduelles*.

Ils ne vont pas dans le bac :

Saviez-vous que certains articles ne vont ni dans le bac bleu, ni dans le bac vert, et ce, même s'ils ne fonctionnent plus? Il y a, notamment :



Les produits électroniques;
Les piles non rechargeables et rechargeables;
Les lampes au mercure, incluant les fluorescents et fluocompactes;
Les huiles, liquides de refroidissement, leurs contenants et les filtres;
La peinture et les contenants de peinture.

Apportez-les à l'Écocentre!

Centre de valorisation des matières
résiduelles (CVMR) et Écocentre
15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2807

Heures d'ouverture : lundi au samedi de
8 heures à 16 heures



Inscription soccer intérieur hiver 2014

Le Club de soccer
de Macamic est fier d'offrir une session
d'hiver de **soccer intérieur pour les
enfants nés après le 1^{er} janvier 2000 et
avant le 1^{er} janvier 2009.**

**Période d'inscription à partir du 13
janvier 2014.**

Horaire

10 pratiques de 50 minutes chacune,
tous les dimanches matin, à partir de 9
heures.

Début : **9 février 2014**

Fin : **27 avril 2014**

L'horaire officiel sera déterminé en
fonction du nombre d'inscriptions
reçues.

IMPORTANT : L'horaire établi ne
prévoit **pas de pratique** le dimanche 9
mars (semaine de relâche scolaire) ainsi
que le dimanche 20 avril (Pâques).

Catégories

Enfants nés **après le 1^{er} janvier 2000 et
avant le 1^{er} janvier 2009.**

Frais d'inscription

Le prix régulier a été réduit en raison du
nombre de pratiques de la saison :

35 \$ pour le 1^{er} enfant

30 \$/enfant pour les enfants
additionnels.

Les **frais d'inscription devront être
acquittés** à l'hôtel de ville situé au 70,
rue Principale à Macamic. Les heures
d'ouverture sont du lundi au vendredi de
8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16
heures 30.

Matériel requis

Tenue de sport
Espadrilles de gymnase



Renseignements supplémentaires

Courriel : soccer.macamic@gmail.com

Page Facebook :

www.facebook.com/clubsoccermacamic

Inscriptions en ligne

Vous pouvez procéder à l'inscription en ligne de votre ou de vos enfants en visitant la section Communiqués sur le site Web de la Ville de Macamic.

www.villemacamic.qc.ca

Politique familiale municipale de Macamic

Compte-rendu de la rencontre du comité de suivi tenue le 14 octobre 2013

Étaient présent à la rencontre :

- Monsieur Louis Proulx, conseiller responsable du dossier famille;
- Madame Sylvie Bruneau, membre du comité de la PFM et du comité de suivi;
- Monsieur Laurier Parent, membre du comité de la PFM et du comité de suivi.

Lors de cette rencontre, toutes les actions mentionnées dans le plan d'action de la politique familiale, qui a

été lancé le 20 janvier 2013, ont été étudiées par le comité de suivi. Nous vous faisons un résumé des actions qui ont été réalisées jusqu'ici et celles qui ne sont pas encore réalisées, en donnant les raisons et la probabilité de réalisation.

Je vous suggère de suivre le compte-rendu en vous référant au plan d'action qui se trouve à l'intérieur du livre de la politique familiale que nous vous avons distribué, à la page 16.

1^{er} THÈME : LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

- **Point 1.1 : Offrir des événements et des divertissements destinés aux familles et favoriser les liens intergénérationnels**
- Pour des activités, il y en a déjà : la Saint-Jean, la fête du père Noël, les mercredis des Merveilles... Mais ce qui est déploré, c'est le manque de participation de la population à assister à ces activités. *Nous voulons des activités, nous devons participer à celles qui nous sont offertes.*
- Des projets d'aménagement d'activités à l'extérieur telles que jeux d'eau et parc intergénérationnel sont déposés à Horizon des Aînés.

Le conseil attend les réponses pour procéder.

- **Point 1.2 : *Offrir la possibilité aux citoyens de développer leurs talents et de s'engager dans la communauté***

- Le dossier du local Jeunesse (Maison des Jeunes) de Macamic est réalisé et est actif. Les jeunes peuvent se rencontrer pour organiser leurs activités le mercredi et le vendredi de chaque semaine.
- Présentement, il y a des démarches concernant la construction d'une nouvelle bibliothèque à la Ville de Macamic. Pour ce qui est de celle existante, il n'y a eu aucune modification de services depuis le dépôt de la politique familiale. La bibliothèque du secteur Colombourg semble répondre aux besoins, même si l'espace est un peu restreint.
- Pour ce qui est de rendre accessible une salle, la Ville, en partenariat avec les organismes locaux, répond aux besoins qui lui sont soumis. Un répertoire de ces salles pourrait être fait et inscrit sur le site Internet de la Ville.

- **Point 1.3 : *Offrir de nouvelles activités de loisirs accessibles à nos jeunes dans le but de les faire bouger***

- Quelques activités se sont développées; notons le soccer qui a connu un très grand succès et des activités après les heures de classe, parrainées par Québec en forme, se sont déroulées le printemps dernier; elles sont inexistantes cet automne, faute d'animateur ou d'animatrice. La Ville continue de travailler en ce sens.

Une politique de tarification familiale existe pour toutes les activités de la Ville.

2^e THÈME : SÉCURITÉ PUBLIQUE ET TRANSPORT

- **Point 2.1 : *Maintenir et améliorer un milieu sécuritaire pour les familles***

- La sécurité est améliorée en collaboration avec la Sûreté du Québec qui est plus présente à Macamic.
- De la sensibilisation a été faite concernant les méfaits des drogues et l'intimidation. La Ville continuera

d'encourager les partenaires à continuer en ce sens.

- **Point 2.2 : Favoriser un réseau de transport adapté pour les familles**

- Il existe un réseau de transport appelé Transport Coup de Pouce, parrainé par la MRC; nous croyons que ce service est méconnu. Nous recommandons de publiciser ce réseau de transport dans l'Info-Mak, car il est accessible à toute la population, jeunes et moins jeunes.

3^e THÈME : ÉDUCATION, SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- **Point 3.1 : Favoriser et encourager les initiatives et les actions développées pour améliorer la qualité des services de garde dans la communauté**

- Ces items sont réalisés. Le service de garde est réinstauré au pavillon Tremblay et un répertoire des services ainsi que de gardiens et gardiennes avertis est mis sur le site Internet de la Ville.

- **Point 3.2 : Contrer le décrochage scolaire en favorisant, encourageant**

et valorisant des initiatives qui permettront aux jeunes de Macamic (primaire et secondaire) de persévérer au niveau scolaire

- À développer

4^e THÈME : QUALITÉ DU MILIEU ET DÉVELOPPEMENT

- **Point 4.1 : Favoriser l'achat local afin de garder nos commerces déjà en place et améliorer les services offerts**

- Rien n'a été fait pour l'instant. Le comité de suivi recommande de publier des articles dans l'Info-Mak expliquant l'importance de l'achat local.

- **Point 4.2 : Encourager des promoteurs potentiels afin d'offrir plus de services aux familles macamicoises**

- Il n'y a eu aucune discussion à ce sujet, c'est assez difficile à réaliser. Le comité recommande de mettre le sujet à l'ordre du jour d'une réunion du conseil pour au moins lancer la discussion.

- **Point 4.3 : Développer l'accueil des nouveaux arrivants à Macamic**

- Il existe déjà une procédure d'accueil pour les nouveaux arrivants. Un nouveau comité d'accueil est en train de modifier cette procédure afin de l'améliorer et de la rendre plus chaleureuse.

5^e THÈME : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

- **Point 5.1 : Voir au bien-être des citoyens en maintenant des infrastructures adéquates**

- Pour ce qui est de la pose de macadam, c'est réalisé en partie. La suite du projet sera évaluée lors du prochain budget.
- Les trottoirs de la Ville ont été inspectés et répondent maintenant aux normes.
- Tous les édifices municipaux accessibles au public sont munis de rampes d'accès pour les personnes handicapées. Le comité recommande de réitérer une sensibilisation aux

commerces qui ne répondent pas aux exigences.

- **Point 5.2 : Développer des attitudes favorables à la conservation de notre environnement afin d'offrir un héritage sain à nos enfants**

- La Ville a fait du beau travail concernant la propreté autour des bâtiments de la municipalité.
- La semaine de grand nettoyage à l'automne n'a pas encore été réalisée; l'ampleur de cette activité a fait qu'il y a eu un manque de temps pour se réaliser. Il est à se demander la pertinence de ce projet considérant que l'Écocentre est accessible et gratuit.
- La sensibilisation pour le compostage est gérée par la MRC qui donne de l'information sur ce sujet chaque année.

6^e THÈME : COMMUNICATION

- **Point 6.1 : Prendre les moyens pour informer les familles de Macamic des activités et des services existants**

- Grande amélioration concernant les renseignements au sujet des activités

et des services de la Ville grâce à leur page Facebook et leur site Internet. Une page spéciale a été élaborée pour les activités du Centre Joachim-Tremblay sur le site Internet.

Voilà le contenu que le comité de suivi vous a préparé. Comme mentionné dans le livre de la politique familiale, deux rencontres de suivi par année sont prévues.

Donc, la prochaine rencontre de suivi aura lieu au printemps 2014; nous vous tiendrons au courant des développements concernant le plan d'action de la PFM de Macamic.

Laurier Parent pour le comité de suivi de la PFM



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Votre Caisse vous informe

Pour vos projets d'avenir, mettez toutes les chances de votre côté!

RAPPEL IMPORTANT

Achat d'une maison, retour aux études, voyage au soleil, retraite... lorsque vous

pensez à l'avenir, les projets se multiplient dans votre tête? Une chose est sûre : pour les réaliser, il est nécessaire d'épargner. Que diriez-vous d'économiser de l'impôt en plus?

Cotiser à un **REER** est une excellente stratégie à adopter : économie d'impôt grâce au montant investi, choix des placements et faire fructifier l'argent à l'abri de l'impôt. **Une 2^e option** s'offre dorénavant à vous pour vous aider à réaliser vos projets : **le compte d'épargne libre d'impôt (CELI).** Les revenus de placement y progressent sans impact fiscal et ils peuvent être retirés en cas de besoin. Intéressant, n'est-ce pas?

Ce produit est destiné aux 18 ans et plus et permet d'épargner jusqu'à 5 000 \$ par année à l'abri d'impôt. Complémentaire aux autres régimes d'épargne enregistrés comme le **REER**, le **CELI** est tout indiqué pour réaliser vos projets, répondre à des besoins urgents ou encore obtenir des revenus de placements à l'abri de l'impôt. Pour plus de détails sur le **CELI**, venez rencontrer votre conseiller, il évaluera avec vous la meilleure stratégie à mettre en place pour vous aider à atteindre vos objectifs. Vous avez jusqu'au 3 mars 2014 pour effectuer votre cotisation pour l'année 2013.



Le 20 décembre 2013, l'OPP (Organisation de participation des parents) du pavillon Tremblay a organisé un dîner de Noël pour tous les élèves du primaire ainsi que pour les bénévoles et le personnel enseignant (230 personnes). Pour pouvoir fournir ce bon dîner à toutes ces personnes, la Ville de Macamic ainsi que des commerçants de Macamic et de La Sarre ont fourni, soit des dons ou de la nourriture. De plus, vêtus de leur uniforme professionnel, ces commerçants sont venus servir le repas, quel beau geste de la part des 20 partenaires et/ou commanditaires! De plus, BMR de Macamic a généreusement payé une console de jeu Wii pour que les enfants bougent à l'école! Chaque classe devait se choisir une chanson sur les jeux et les danses de la Wii, la pratiquer et nous la présenter après le dîner de Noël; même les enseignants ainsi que la direction ont fait une danse! Chaque enfant a également reçu un livre en cadeau, une gracieuseté de la pharmacie Jean-Coutu de Macamic. Une petite ville comme Macamic a su, avec le support de ses commerçants, de l'OPP, de l'équipe-école, créer un dîner magique et un spectacle inoubliable! Merci à tous!

Le calendrier des activités

Mars	2	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	10	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Avril	6	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	14	Réunion du conseil municipal à 19 heures

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures

Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures
et de 19 heures à 20 heures 30

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et
de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 10 avril 2014, **la date limite pour apporter vos textes est le 14 mars**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le numéro de téléphone est le	819 782-4604	<u>Poste</u>
Monsieur Claude N. Morin	Maire	270
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Richard Michaud	Surintendant des travaux publics et usines	224 ou 239
Madame Ginette Labbé	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Annick Gaudet	Inspectrice municipale adjointe à temps partiel	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Monsieur Ghislain Deschênes	Chargé de projet à temps partiel	225
Télécopieur Ville de Macamic		819 782-4283

SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24 h	Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambulance			9-1-1

EMPLOYÉS DU GESTIONNAIRE PRIVÉ DU CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur	233
Madame Ginette Tremblay	Secrétaire du gestionnaire	231
Madame Lucette Bastien	Resp. des 2 bingos hebdomadaires à temps partiel	231
Restaurant Centre Joachim-Tremblay	Madame Caroline Depont	237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232
Télécopieur Centre Joachim-Tremblay		819 782-4464

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin	Directrice générale	819 787-6340
-------------------------	---------------------	--------------

CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet	Bénévole	819 782-4866
-----------------------	----------	--------------

Adresse électronique :	macamic@mrcao.qc.ca
Site Internet :	www.villemacamic.qc.ca